

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

En attendant la nouvelle digue du port de Nice...

- Politique -

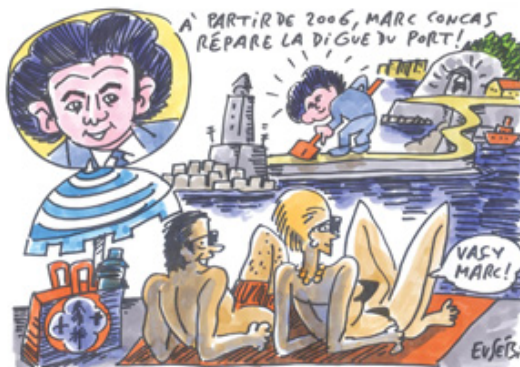
Date de mise en ligne : lundi 27 février 2006



Nice Premium

La digue du Port de Nice est à quelques jours d'un lifting qui devrait lui redonner une nouvelles jeunesse.

A ce titre, Nice Première à rencontré le conseiller général, Marc Concas, qui nous donne quelques précisions sur la nature des travaux qui vont donner un nouveau visage au port mais surtout faire revivre une plage mythique de la ville de Nice : La Païola.



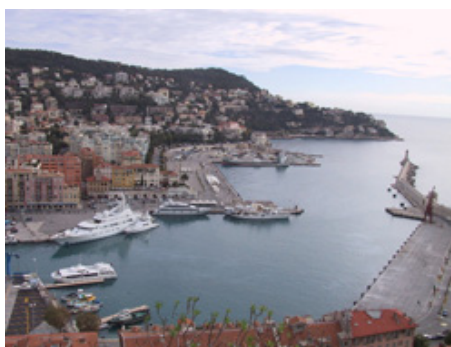
Nice Première : Votre carte de voeux 2006 était illustré par la digue du port. Pouvez-vous nous parler de ce nouveau chantier niçois ?

Marc Concas : Il s'agit d'un chantier urgent et important car la digue a été gravement endommagée à la suite des tempêtes de l'année 2000 et sa lente dégradation constitue une menace pour le Port et ses usagers. Les travaux se dérouleront en 3 phases :

- ▶ du 15 février 2006 au 15 mars 2006 : coulage des blocs de béton (1 mois de temps de séchage)
- ▶ du 15 mars au 15 mai 2006 : mise en place des blocs par barge en soutien de la digue, cette phase ne pouvant dépasser le 31 mai 2006 afin de libérer le secteur pour les activités portuaires, en hausse en période estivale.
- ▶ reprise des travaux début octobre pour une livraison d'un ouvrage réparé à la fin de l'année 2006, la dernière phase devant s'étaler sur 3 mois.

NP : Quel sera le résultat final de ces travaux ?

MC : Une digue entièrement consolidée et la fin de la menace d'un effondrement de la structure.



NP : Est-ce que la fameuse plage de la « Païola » reverra le jour après les travaux ?

En attendant la nouvelle digue du port de Nice...

MC : Oui, et je me suis battu pour qu'il en soit ainsi car les habitants du quartier sont très attachés à cette plage emblématique, une des plus connues des niçois.

La plage de la Paiole sera engraisée à la fin des travaux, selon la promesse de la Ville de NICE et l'engagement pris par elle lors de la séance plénière de la commission consultative de l'environnement du Port de NICE.

Cependant, les services de la DDE ne veulent pas la qualifier de "plage", compte tenu de son emplacement à proximité d'un ouvrage portuaire et des risques juridiques de cette qualification pourraient entraîner. La DDE préfère invoquer le terme de "bain de soleil". J'ai dû me battre pour obtenir l'été dernier, le rétablissement de la douche qui avait été coupée par la municipalité.

Aux termes des travaux de réparation de la digue, la Paiole devrait avoir la configuration d'une plage et j'ose même espérer le rétablissement de la buvette qui existait par le passé.

NP : Quel sera le coût total de cette rénovation ?

MC : 4,5 millions d'euros payés par la DDE, la Région PACA, le Conseil Général des Alpes Maritimes et la Chambre de Commerce et d'Industrie. La ville de NICE ne paie rien....mais doit prendre en charge l'aménagement de la Paiole.

NP : Qui sera en charge de l'exécution des travaux ?

MC : La DDE. Il s'agit de professionnels avisés, conscients de la nécessité de réparer un magnifique ouvrage et de préserver les intérêts parfois contradictoires des professionnels et des riverains.